

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014**

Délibération
n° 2014.12.161.B

Médiathèque
d'agglomération
L'Alpha : acquisition
de fonds
documentaires,
périodiques et
fournitures
d'équipements -
13 lots

LE DIX HUIT DECEMBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2014**

Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Xavier BONNEFONT

Excusé(s) :

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2014

**DELIBERATION
N° 2014.12.161.B**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / MARCHÉS
PUBLICS

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA : ACQUISITION DE FONDS
DOCUMENTAIRES, PERIODIQUES ET FOURNITURES D'EQUIPEMENTS - 13 LOTS**

L'Alpha, le projet médiathèque du GrandAngoulême lancé en 2009, arrive à échéance avec une ouverture prévue en 2015.

Depuis 2009, un budget d'investissement de 2,2 millions d'euros HT a été attribué afin de procéder à l'acquisition des fonds.

Pour remplir ses objectifs, le service de préfiguration a mis en œuvre :

- un plan d'achat pour constituer les collections l'ouverture de l'Alpha.
- un plan d'équipement et de consolidation des ouvrages : pose d'identifiants, pose de code barres et étiquettes Rfid, pose d'antivol, renfort, plastification et reliure en vue des nombreuses manipulations (classement et emprunt).

En 2015, la médiathèque va entrer dans la dernière phase de constitution de ses collections avant son ouverture. Il est donc proposé de mettre en place un plan d'acquisitions documentaires et de périodiques, et d'équipements des documents pour la période 2015-2018.

La consultation a été découpée en treize lots ayant pour objet :

- la fourniture de livres neufs - non scolaires – adultes et jeunesse, de partitions et de méthodes musicales, de méthodes d'apprentissage des langues, d'enregistrements sonores, de DVD et de BluRay, de jeux vidéos pour la Médiathèque du GrandAngoulême. - lots 1 à 10 -
- la consolidation, la protection, l'équipement et la mise en valeur des documents acquis par la Médiathèque du GrandAngoulême (imprimés, livres-CD, méthodes de langues, CD, DVD et BluRay), la fourniture de matériel professionnel pour bibliothèques– lots 11 et 12 -
- La fourniture des abonnements périodiques - lot 13 -

A ce titre, une procédure d'appel d'offres ouvert, a été lancée en application des articles 10, 33, 56 à 59 et 77 du code des marchés publics.

Le marché est à bons de commandes sans engagement sur les montants minima et maxima ou quantités minimales ou maximales sur la base de prix unitaires, avec la décomposition et les estimations suivantes :

Lot	Désignation
1	Livres d'actualités (romans & documentaires)
2	Fonds local & actualité régionale
3	Littérature générale et documentaires pré-équipés
4	Livres et livres-CD pour les enfants
5	Bandes Dessinées Adultes & Jeunesse
6	Livres en langues étrangères & méthodes de langue
7	Partitions de musique et méthodes d'apprentissage musical
8	Enregistrement sonores (CD, vinyles, livres audio)
9	DVD & BluRay (fiction & documentaires)
10	Jeux vidéo pour PC et consoles
11	Reliure, plastification et prestations d'équipement (livres, CD, DVD...)
12	Fourniture de matériel professionnel pour bibliothèque
13	Fourniture et gestion des abonnements périodiques pour L'Alpha

Les lots sont attribués par marchés séparés.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au JOUE le 04 octobre 2014 sous le n° 2014/S191-336450 et au BOAMP le 03 octobre 2014 sous le n° 14-148249 (BOAMP n° 190B – annonce n° 185).

Quinze offre ont été déposée avant la date limite de remise des offres fixée au 14 novembre 2014 à 17 H 30.

La commission d'appel d'offres du 11 décembre 2014 à décidé d'attribuer les lots de la manière suivante :

Lot n° 1 : **LIBRAIRIE COSMOPOLITE**

4 rue Louis Blériot 16600 MAGNAC SUR TOUVRE

Représentée par Pascal DULONDEL

Lot n°2 : **LIBRAIRIE MCL**

21 rue de Beaulieu 16000 ANGOULEME

Représenté par Jean-Paul COUMONT

Lot n°3 : **RENOV LIVRES**

329 rue Pasteur BP 30116 54715 LUDRES

Représenté par Philippe CLEMENT

Lot n°4 : **LILOSIMAGES**

27 rue de la cloche verte 16000 ANGOULEME

Représenté par Patricia HANKINS

Lot n°5 : **LIBRAIRIE CIBDI**

121 rue de Bordeaux 16023 ANGOULEME

Représenté par Bernard RIGAU

Lot n°6 : **COMPTOIR INTERNATIONAL DU LIVRE**

20 rue du stade 69290 GREZIEU LA VARENNE

Représenté par Leea KNUUTILA

Lot n°7 : **L.M.I.**

2 rue des trois mages 13006 MARSEILLE

Représenté par Loïc LE PAGE

Lot n°8 : **GAM SAS**

CS 20298 74008 ANNECY

Représenté par Géraldine GAY-CLERC

Lot n°9 : **SAS COLACO**

ZAC du Paisy 9 chemin des hirondelles 69570 DARDILLY

Représenté par Emile COHEN

Lot n°10 : **RDM VIDEO**

Gambetta 95110 SANNOIS

Représenté par Yves VOLANT

Lot n°11 : **BIBLIOTECA**

2 ter rue des chantiers 75005 PARIS

Représenté par Anne STEVE

Lot n°12 : **FILMOLUX**

93170 BAGNOLET

Représenté par Jocelyne ALLIA

Lot n°13 : **EBSCO**

Immeuble Le Nobel – 7 rue Jacques Rueff 92183 ANTONY

Représenté par Denis DURAN

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer les marchés à intervenir ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

DE PRÉCISER que chaque marché sera conclu pour une durée allant du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au 31 décembre 2015, et qu'il sera ensuite renouvelable annuellement par reconduction expresse, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans

D'IMPUTER la dépense au budget principal

Pour les lots 1 à 10 –articles 2188- rubrique 321 et article 6065 rubrique 321

Pour les lots 11 et 12 – articles 6068 – rubrique 321

Pour le lot 13 - article 61826- rubrique 321.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 décembre 2014	<u>Affiché le :</u> 23 décembre 2014